



Invitation à la population

Présentation de deux projets :

- renouvellement du captage d'eau potable de Pont du Roc à Charmey et de la conduite d'adduction ;
- réalisation d'une conduite de liaison entre les stations d'épuration (step) de Broc et Charmey.

La société EauSud SA et l'Association intercommunale du Bassin Versant Haute-Gruyère (ABVH) invitent les citoyens de Broc, Charmey et Morlon à une séance d'information dédiée au projet de renouvellement du captage d'eau potable de Pont du Roc et de la conduite d'adduction reliant Charmey-Bulle, ainsi qu'à la conduite de liaison entre les steps de Charmey et Broc, qui se tiendra :

Mardi 1^{er} juillet 2025 à 20h00
La Scie, Sous les Vanel 23 à 1637 Charmey

Qui est EauSud SA ?

Créée en 2005, EauSud SA est une société spécialisée dans le captage et l'adduction d'eau potable, en mains de communes ou d'associations de communes du sud fribourgeois. Elle gère d'importants captages, notamment celui de Pont du Roc, situé dans la commune du Val-de-Charmey et celui de la Fin de la Porta à Grandvillard.

A ce jour, près de 50 communes du sud du canton de Fribourg profitent de plus de 4.7 milliards de litres d'eau prélevés et distribués annuellement par EauSud SA.

En quoi consiste le projet Pont du Roc ?

EauSud SA a pour mission de garantir un approvisionnement en eau potable de qualité et en quantité suffisante pour près de 50'000 habitants. Les installations techniques du captage de Pont du Roc, datant des années 60, ont atteint leur durée de vie. Le puits tout comme la conduite d'adduction qui achemine cette précieuse ressource qu'est l'eau potable jusqu'au réservoir de Vaucens à Bulle, doivent être renouvelés.

Les objectifs de ce projet sont multiples : moderniser, sécuriser et renforcer les infrastructures essentielles.

Qui est l'ABVH ?

Créée en 2024, l'ABVH est une association intercommunale qui regroupe 12 communes du district de la Gruyère. Elle a notamment pour but l'agrandissement de la step de Broc, la réhabilitation de la step de Charmey en ouvrage de pré-traitement et de pompage ainsi que la mise en œuvre d'une conduite de liaison entre les deux stations d'épuration.

Pourquoi transformer la step de Charmey en station de pompage ?

En premier lieu, cette réalisation satisfera aux exigences cantonales dans le cadre du regroupement des communes pour la gestion des eaux par bassin versant (Loi Cantonale sur les Eaux). Ensuite, l'agrandissement et la modernisation de la step de Broc permettront un traitement plus efficace des eaux usées, afin de répondre aux normes en vigueur. Actuellement, ni la step de Charmey ni celle de Broc ne sont conçues pour traiter spécifiquement l'azote (par nitrification-dénitrification).

Le projet prend en compte l'évolution des activités industrielles, touristiques, ainsi que l'accroissement de la population et permettra d'augmenter la capacité tout en améliorant les performances d'épuration (rejet des eaux de meilleure qualité dans les milieux récepteurs).

But de la séance :

Informé la population des travaux qui seront réalisés dans chacune des communes concernées par ces travaux.

Les représentants de la société EauSud SA et de l'ABVH se réjouissent de vous accueillir pour présenter les projets et répondre à vos questions.